



**RAPPORT
ANNUEL**

2021



Bonjour
je demande 1 pièce ou 2
ou ticket resto ou du
Manger: pâte Riz Boite
de conserve plus sucre
Nestlé Branchoy
bonne nuit

Cup and Apple

NOTRE HISTOIRE

En 1999, l'ONG des pompiers humanitaires du GSCF était créée. Dix ans plus tard, à la suite d'un hiver particulièrement rigoureux, Thierry VELU, président du Groupe de Secours Catastrophe Français, se rapproche des personnes SDF et décide de répondre à l'urgence, qui, chaque année, est présente à nos portes.

Dans un premier temps, et très rapidement, un kit de soutien pour les personnes à la rue, appelé également « kit de survie », est mis en place.

Ce kit a pour objectif de fournir une assistance pour les personnes SDF non prises en charge dans des foyers d'accueil.

Trois ans après, l'association constate que ces personnes sont totalement invisibles de la société. En 2013, le président du GSCF met en place un ruban vert, signe distinctif de soutien envers les personnes

SDF. Parallèlement, le GSCF interpelle les pouvoirs publics afin de trouver des solutions pour les personnes que nous appelons hypocritement « SDF ».

En 2014, un livre est publié : Si vous saviez ! La rue, une réalité (auteur : Thierry VELU).

En 2018, nous diffusons un Manifeste pour un changement de politique concernant la prise en charge des personnes à la rue.

Face à cette situation, qui, à notre époque, ne fait que s'aggraver, et dans l'objectif d'être mieux entendus et de faire changer, notamment, la prise en charge des personnes à la rue, le président du GSCF a décidé de créer une association destinée uniquement à l'urgence envers les personnes SDF.

Notre objectif, au-delà d'un soutien matériel dans l'ensemble de la France pour les personnes à la rue, est également de changer la prise en charge de ces personnes, devenue totalement archaïque à notre époque.

Sommaires

6 Mot du Président

9 Conseil d'administration du 7 juillet 2022

13 Assemblée générale du 7 juillet 2022

16 Rapport financier

24 Evénements

27 Perspectives

RAPPORT ANNUEL

2021



URGENCE SDF

MOT DU PRESIDENT

THIERRY VELU



Deux ans déjà se sont écoulés depuis la création d'Urgence SDF.

Créée en octobre 2020, en pleine crise sanitaire, il était compliqué pour nous de réaliser un point lors de la première assemblée générale d'Urgence SDF.

2021 restera l'année de démarrage et de lancement de cette association à destination des personnes à la rue ; association qui a pour premier objectif de créer une dynamique afin de faire changer la prise en charge des personnes sans-abri.

Notre première volonté, en 2021, a été, par choix, d'injecter des moyens financiers pour notre développement. Cet investissement calculé nous permet de construire nos bases, et ce déficit devrait être remboursé en 2024.

Il en sera de même en 2022, où nous poursuivrons notre développement. Ce passage par des emprunts est obligatoire si nous souhaitons avancer, et surtout agir.

Je souhaite, avant d'aller plus loin, remercier l'ensemble des donateurs qui nous rejoignent chaque mois depuis la création de cette belle association.

Vous ne trouverez pas de collectivités partenaires d'Urgence SDF, car nous souhaitons maintenir notre indépendance pour être entendus.

Personne ne pourra, à l'aide de subventions, nous empêcher de parler, car, si, aujourd'hui, le nombre de personnes à la rue continue de grimper, c'est bien l'argent qui en est la cause. En effet, de nombreuses associations sont généreusement soutenues pour aider les personnes à la rue, en leur distribuant des cafés, de la soupe, des couvertures, etc. Si le geste semble humaniste, cela n'arrange en aucun cas la situation des personnes à la rue. Bien au contraire, plus une personne reste longtemps à la rue, plus il sera compliqué de la retirer de cet enfer. Bien entendu, ce que je vous dis là est connu. Pourtant, depuis toujours, cela existe.

Une personne qui sera prise en charge dès les premiers jours sans abri aura un coût pour la société moins élevé qu'en la laissant souffrir et se dégrader psychologiquement chaque mois et année dans les rues. Mais rien ne change, on laisse les personnes sans réponse passer des nuits dehors.

Nous sommes apparemment civilisés et nous respectons bien entendu les droits de l'homme. La question que nous pouvons nous poser est « À qui profite cette misère ? ».

La misère est devenue un business, et tout est mis en œuvre pour entretenir la poule aux œufs d'or à l'aide de subventions, car, plus il y a de pauvres, plus certains appellent l'État ou les collectivités à l'aide pour les soutenir. Chaque chiffre annoncé qui grandit appellera des subventions ou appellera des mécènes, des donateurs, etc. Mais personne ne pense à attaquer le problème à la racine. Pourtant, certains disposent d'une trésorerie suffisante pour agir.

Savez-vous quel est mon vœu le plus cher ? Celui de fermer Urgence SDF faute d'action, car nous aurons éradiqué la misère.

Éradiquer ne veut pas dire assister, bien au contraire. C'est donner des moyens aux personnes pour y arriver, les accompagner, les suivre, les aider, à un moment de leur vie où ils ont besoin d'aide.

Je déteste l'assistantat, car cela dévalorise l'être humain et rend les personnes vulnérables. L'assistantat n'a jamais rien résolu. Au contraire, il maintient les personnes sans avenir, sans horizons et sans objectifs.

En aidant les personnes, en les encourageant à travailler, on les maintient dans la société et on leur donne surtout des objectifs d'avenir.

Certes, notre action sera longue, mais, comme je me le suis promis, je donne à Urgence SDF cinq ans pour avoir des réponses et commencer à faire changer la prise en charge des personnes à la rue.

Bien entendu, il restera des personnes qui souhaitent se détacher de la société et qui voudront rester à la rue. Mais, aujourd'hui, est-il normal que certains travailleurs soient obligés de dormir dehors faute de moyens pour régler un loyer, ou qu'une personne qui a fait faillite et qui n'a plus de moyens financiers soit obligée de dormir dehors ? Il existe des centaines d'exemples. Chaque situation doit avoir une solution.

Même si nous nous donnons cinq années pour être écoutés et commencer à voir les prémices d'un changement, nous devons, en raison du déclin de la France, traverser des tempêtes pour que les personnes à la rue disposent d'un début de soutien efficace et bien réel. Parallèlement, nous devons soutenir les propriétaires qui louent, car de nombreuses dérives existent au nom de la solidarité. Comme j'aime le répéter, être solidaire, être humaniste, ce n'est pas tout accepter au nom de la pauvreté ou de l'insolvabilité.

Ce n'est pas un secret que de constater cet appauvrissement où notre France, comme un bateau, commence à sombrer, celle-ci ne disposant plus d'un service de santé efficace, de sécurité, de justice... Des bureaux de poste et des services à la personne sont fermés, et cela isole des personnes âgées, les rendant de plus en plus vulnérables.

Alors, non, Urgence SDF ne sera pas une association pantin. Nous agirons pour nous faire entendre, sans manifestation, mais grâce à vous, donateurs, sympathisants et adhérents.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre second rapport annuel.



Thierry VELU
Président d'Urgence.SDF

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the left end and a small flourish at the right end.

URGENCE SDF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
identifiée au RNA sous le n° W595037437
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

Réunion du conseil d'administration du 7 juillet 2022

Le 7 juillet 2022, à 19 h, les membres du conseil d'administration se sont réunis sur convocation du Président en date du 18 juin 2022.

Monsieur Thierry VELU, en sa qualité de Président de l'association, préside la séance. La séance se déroule en visioconférence.

Le Président arrête la feuille de présence.

Le Président rappelle que la réunion du conseil d'administration est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

Conseil d'administration

Président : Thierry VELU
Vice-présidente : Émilie COQUEL

Administrateurs :
Gentil DE PASSOS
Jean-Pierre CZAYKA

Monsieur Jean-Pierre CZAYKA est absent.

Ont été invités en observateurs les membres du conseil d'administration du GSCF.

Sont présents :

Damien DUPETY
Michel BUISSON
Damien EVRARD

1. Bilan de l'exercice écoulé

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, et approbation de ces comptes

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

4. Quitus

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

6. Modification du conseil d'administration

7. Questions diverses

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le Président expose le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en présentant le rapport moral et annuel au conseil d'administration.

Résultat des votes

Voix pour : 3

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, et approbation de ces comptes

Le Président présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Ces comptes font apparaître un total de bilan déficitaire de -905 759 €.

Il précise que les comptes ont été établis par le cabinet BDL, de Saint-Amand-les-Eaux.

Le conseil d'administration examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Avant le vote et la demande d'approbation des comptes, le Président informe les membres présents du fait que le déficit est en fait une avance de trésorerie sous forme de crédit et non une perte financière, cet investissement étant indispensable pour le développement d'Urgence SDF.

Le CA ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Après en avoir délibéré, le CA approuve les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été arrêtés par le bureau.

Résultat des votes

Voix pour : 3

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Après en avoir délibéré, le CA décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : report à nouveau.

Résultat des votes

Voix pour : 3

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Quitus

Le conseil d'administration se prononce pour donner quitus au bureau pour sa mission.

Résultat des votes

Voix pour : 3

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le Président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

Le Président évoque ensuite le programme et les projets de l'association pour l'exercice en cours.

Résultat des votes

Voix pour : 3

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Modification du conseil d'administration

Conformément à l'article 6 des statuts d'Urgence SDF, le conseil d'administration est composé de 3 à 6 membres.

Prenant en considération le fait que Monsieur Jean-Pierre CZAYKA a mis un terme à son adhésion, celui-ci ne peut plus faire partie du conseil d'administration d'Urgence SDF.

Dans l'objectif de développer Urgence SDF et de s'entourer de personnes présentes ayant participé à la mise en place d'Urgence SDF, le Président nomme Monsieur Damien DUPETY et Monsieur Michel BUISSON au conseil d'administration d'Urgence SDF.

7. Questions diverses

Le Président rappelle qu'Urgence SDF a un rôle, certes, de soutien auprès des personnes à la rue, mais que son rôle est aussi principalement de faire changer la prise en charge des personnes qui se retrouvent sans domicile.

Nous devons travailler, dans les prochains mois, à développer Urgence SDF, mais aussi à augmenter notre nombre d'adhérents.

L'adhésion, actuellement, est de 5 € mensuels. Le Président propose une adhésion annuelle.

L'adhésion sera modifiée dans les prochaines semaines, au tarif de 20 euros annuels.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le conseil d'administration.

Thierry VELU
Président



URGENCE SDF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Identifiée au RNA sous le n° W595037437
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 7 JUILLET 2022

Le 7 juillet 2022 à 20 h 15, les membres de l'assemblée générale se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président en date du 18 juin 2022.

Monsieur Thierry VELU, en sa qualité de Président de l'association, préside la séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1. Bilan de l'exercice écoulé

2. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

1) Le Président fait le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association ;
- les activités de l'association ;
- les événements organisés ;

- le fonctionnement de l'association ;
- les ressources et les dépenses.

2) Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le Président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

Le Président évoque ensuite le programme et les projets de l'association pour l'exercice en cours.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Pour Urgence SDF le Président



PRÉSENTATION EN FRANCE D'URGENCE SDF

En 2021, dans le cadre de nos actions de présentation de l'association, mais aussi dans l'objectif de trouver des donateurs réguliers, nous nous sommes rendus dans différentes villes de France.

Nous étions présents à :

BORDEAUX

LYON

MARSEILLE

NANTES

NANCY

STRASBOURG

TOULOUSE

PARIS ET RÉGIONS PARISIENS

Département 76

Département 14

Département 50



2021

Rapport financier

Préparé par : Urgence SDF

Approuvé par : Expertise Comptable BDL - Saint Amand les eaux

GSCF URGENCE SDF

1 Allée Lavoisier

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2021 au 31/12/2021



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **GSCF URGENCE SDF** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	72 657 euros
Chiffre d'affaires :	0 euros
Résultat net comptable :	-905 759 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT AMAND LES EAUX
Le 04/04/2022

Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	75		75	75	
TOTAL (I)	75		75	75	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	72 582		72 582	3 404	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	72 582		72 582	3 404
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	72 657		72 657	3 479	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			75	75	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	4 000	4 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(772)		
Excédent ou déficit de l'exercice	(905 759)	(772)	
	Total des fonds propres (situation nette)	(902 531)	3 229
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	(902 531)	3 229
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	156	
	Emprunts et dettes financières divers	974 432	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600	250
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	975 188	250
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	72 657	3 479
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(905 759,43)	(771,50)
	(1) Dont à moins d'un an	975 188	250
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	156	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		12 mois	3 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		205
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		3 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	114 003	10
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	3 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	117 003	3 215
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		144
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 022 786	3 842
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges			
	Total des charges d'exploitation	1 022 786	3 987
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(905 782)	(772)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(905 782)	(772)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	23	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		23	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		23	
RESULTAT COURANT avant impôts		(905 759)	(772)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		117 026	3 215
TOTAL DES CHARGES		1 022 786	3 987
EXCEDENT ou DEFICIT		(905 759)	(772)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		13 639	
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		13 639	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		13 639	
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		13 639	

Bilan

- Le bilan de l'exercice présente un total de 72 657 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 117 026 euros - un total charges de 1 022 786 euros
 - dégage un résultat de -905 759 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2021
- finit le 31/12/2021
- et a une durée de 12 mois

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de GSCF URGENCE SDF avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

La réglementation comptable appliquée pour la présentation des comptes annuels 2020 se rapporte au règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018.

L'association GSCF URGENCE SDF a été créée en 2020 par l'association GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS, et a pour objet de s'impliquer dans des missions à caractère social sur le territoire national, et plus particulièrement de prévenir ces situations et de porter assistance aux personnes sans domicile fixe.

Concernant le déficit de l'année 2021, le Président souhaite rappeler que celui-ci est une avance de trésorerie sous forme de crédit, et non une perte financière, cet investissement étant indispensable pour le développement d'Urgence SDF.

De nombreux investissements seront effectués jusqu'en 2025 pour le développement d'Urgence SDF

Rapport annuel

ÉVÉNEMENTS

2021



Événements

Au-delà des actions régulières d'Urgence SDF afin de trouver des solutions pérennes pour changer la prise en charge des personnes à la rue, vous trouverez ci-après les événements les plus marquants de l'année 2021.



Février

Diffusion d'un reportage photo sur notre site internet réalisé le 23 février à Lille

Pour Thierry Velu, fondateur et président du GSCF et d'Urgence SDF, en 2021, distribuer des kits de survie est une honte. Pourtant, cette solution reste la seule que nous ayons trouvée pour les personnes non prises en charge pour un hébergement.

Il existe pourtant des solutions sans passer par l'assistanat. C'est pour tenter de faire changer la prise en charge des personnes à la rue qu'Urgence SDF a été créée.



Juin

Conception et sortie d'un nouveau site internet

En gardant à l'esprit notre mission et nos valeurs, nous avons conçu un site afin d'accentuer nos objectifs de soutien auprès des petites associations pour qu'elles puissent aider sur l'ensemble du territoire les personnes à la rue, mais surtout afin de changer cette prise en charge archaïque pour les personnes que nous appelons hypocritement « SDF ».



Octobre

Appel à rejoindre Urgence SDF auprès des associations



Décembre

Sortie du nouveau kit de survie

Comme chaque année, le GSCF a diffusé la nouvelle composition du kit de survie, en fonction des retours des personnes à la rue.

Ce kit de soutien est un échec pour nous. En effet, hormis le fait qu'il aide en priorité les primo-arrivants à la rue ou des personnes non hébergées par manque de place dans les centres d'accueil, il ne constitue aucunement une solution à long terme. C'est dans ce cadre que l'association compte bien travailler sur la prise en charge des personnes à la rue, totalement archaïque et inhumaine, et tenter de la faire changer.

Ce sac sera accompagné d'un kit pour les animaux de compagnie, fidèles compagnons des personnes à la rue.

PERSPECTIVES

2021



Perspectives

Si l'année 2021 nous a permis de mettre en place Urgence SDF, nous n'avons pas réussi à mobiliser le nombre de bénévoles que nous aurions souhaité.

Pour cela, nous devons commencer à développer un projet de recrutement de bénévoles, mais aussi d'associations, afin d'aider les personnes à la rue.

Toutefois, sans ressources financières importantes, notre flexibilité sera très complexe en 2022.

Nous devons également tenir compte du fait que notre principal objectif consiste à changer la prise en charge des personnes SDF.

ETYMOLOGIQUEMENT, EST RESPONSABLE CELUI QUI EST CAPABLE DE « RÉPONDRE » DE SES ACTES.

La responsabilité se dit à propos du choix que nous faisons d'entreprendre telle ou telle action. Elle suppose que l'action d'une personne a toujours un effet, qui peut être positif ou négatif. Cela signifie que toutes les situations humaines mettent en jeu notre responsabilité, de manière plus ou moins décisive.

Ainsi nous ne sommes pas responsables seulement de ce que nous faisons, mais aussi de ce que nous ne faisons pas : si nous sommes humains, nous pouvons agir et si nous n'agissons pas alors que nous le pouvons, c'est notre choix, et nous sommes responsables de ce choix et de ses conséquences. Il existe d'ailleurs une responsabilité juridique par omission.

A l'inverse d'une approche strictement déterminée, l'idée de responsabilité soutient que l'homme ne choisit certes pas toujours la situation dans laquelle il se trouve, mais qu'il demeure libre et capable, par son action, de briser l'engrenage des déterminations.

Même quand il est difficile de savoir quoi choisir, ou quand le choix comporte un risque, notre pouvoir de choisir demeure et nos actions comme nos abstentions engagent toujours notre responsabilité.

Ainsi, plus encore qu'un pouvoir, choisir est un devoir.





RAPPORT ANNUEL

URGENCE SDF



03 62 59 36 15
urgence-sdf@pompiers-gscf.org
www.urgence-sdf.fr

1-3 allée Lavoisier
59650 Villeneuve d'Ascq